



RECU EN PREFECTURE

Le 13 octobre 2021

VIA DOTELEC - S2LOW

025-212500565-20210930-D00653010-DE

## EXTRAIT DU REGISTRE des Délibérations du Conseil Municipal

### Séance du 30 septembre 2021

Le Conseil Municipal, convoqué le 23 septembre 2021, s'est réuni à la salle  
du Conseil Municipal à l'Hôtel de Ville

Conseillers Municipaux en exercice : 55

Présidence de Mme Anne VIGNOT, Maire

**Étaient présents :**

Mme Elise AEBISCHER, M. Hasni ALEM, Mme Frédérique BAEHR, M. Guillaume BAILLY, Mme Anne BENEDETTO (à compter de la question n° 2), M. Kévin BERTAGNOLI, Mme Pascale BILLEREY, M. Nicolas BODIN, M. François BOUSSO, Mme Nathalie BOUVET, Mme Fabienne BRAUCHLI, Mme Claudine CAULET, Mme Aline CHASSAGNE (à compter de la question n° 2), Mme Annaïck CHAUVET, Mme Julie CHETTOUH, M. Sébastien COUDRY (jusqu'à la question n° 9 incluse et à compter de la question n° 31), M. Philippe CREMER, M. Laurent CROIZIER, M. Benoît CYPRIANI, Mme Karine DENIS-LAMIT, M. Cyril DEVESA (à compter de la question n° 2), M. Ludovic FAGAUT, Mme Lorine GAGLILOLO, Mme Sadia GHARET, M. Abdel GHEZALI, M. Olivier GRIMAITRE, Mme Valérie HALLER, M. Pierre-Charles HENRY (jusqu'à la question n° 30 incluse), M. Damien HUGUET, M. Jean-Emmanuel LAFARGE, Mme Marie LAMBERT, M. Aurélien LAROPPE, Mme Myriam LEMERCIER, M. Christophe LIME, M. Jamal-Eddine LOUHKIAR, Mme Agnès MARTIN, Mme Carine MICHEL (à compter de la question n° 2), Mme Marie-Thérèse MICHEL, Mme Laurence MULOT, M. Maxime PIGNARD, M. Yannick POUJET (à compter de la question n° 2), M. Anthony POULIN, Mme Françoise PRESSE, Mme Karima ROCHDI, M. Jean-Hugues ROUX, Mme Juliette SORLIN (à compter de la question n° 2), M. Nathan SOURISSEAU, M. Gilles SPICHER, M. André TERZO, Mme Claude VARET, Mme Anne VIGNOT, Mme Sylvie WANLIN, Mme Christine WERTHE, Mme Marie ZEHAF (à compter de la question n° 9)

**Secrétaire :** M. Christophe LIME

**Étaient absents :** Mme Marie ETEVENARD

**Procurations de vote :** Mme Anne BENEDETTO à M. André TERZO (jusqu'à la question n° 1 incluse), Mme Aline CHASSAGNE à M. Hasni ALEM (jusqu'à la question n° 1 incluse), M. Sébastien COUDRY à Mme Sylvie WANLIN (à compter de la question n° 10 et jusqu'à la question n° 30 incluse), Mme Marie ETEVENARD à Mme Annaïck CHAUVET, M. Pierre-Charles HENRY à M. Ludovic FAGAUT (à compter de la question n° 31), Mme Carine MICHEL à M. Nicolas BODIN (jusqu'à la question n° 1 incluse), Mme Marie ZEHAF à M. Abdel GHEZALI (jusqu'à la question n° 8 incluse)

**OBJET :** 04. Adhésion à l'association Opendata France et désignation d'un représentant

Délibération n° 2021/006530

## Adhésion à l'association Opendata France et désignation d'un représentant

**Rapporteur : Mme Anne VIGNOT, Maire**

### Résumé :

Il est proposé l'adhésion de la Ville de Besançon à l'association Opendata France et la désignation de M. Anthony POULIN en tant que représentant de la Ville au sein de cette association

### **I. Présentation d'Opendata France**

L'association Opendata France, créée le 9 octobre 2013 à Toulouse, a pour but de regrouper et soutenir les collectivités locales engagées activement dans une démarche d'ouverture des données publiques et de favoriser toutes les démarches entreprises par ces collectivités pour la promotion de l'open data.

Elle est gouvernée par les élus au numérique des collectivités au sein d'un conseil d'administration de 10 membres et pilotée opérationnellement par un Délégué Général, basé à Paris. Elle rassemble aujourd'hui plus de 80 membres collectivités locales, et 5 membres associés : Etalab, AFIGEO, Les Interconnectés, Ville Internet et le GFII.

Les missions d'Opendata France sont :

- apporter à ses membres les informations, conseils ou autres soutiens nécessaires à l'ouverture des données publiques ;
- favoriser les négociations avec l'ensemble des partenaires nationaux ou internationaux, notamment avec les ministères concernés, les instances de régulation et les différents acteurs économiques du secteur ;
- favoriser les productions communes par des groupes de travail ou ateliers sur des thèmes définis en commun comme devant apporter des éléments de réponse aux questions qui se posent sur l'open data et sa mise en œuvre ;
- participer au développement du mouvement open data par toutes actions de communication (conférence...), valorisation, formation et accompagnement ;
- représenter ses membres auprès de toute autorité publique et privée dans le but d'assurer la défense des intérêts matériels et moraux de ses membres ;
- mettre en œuvre tous les autres moyens susceptibles d'être utilisés pour concourir à la réalisation de l'objet de l'association.

Opendata France organise ses travaux selon trois volets :

- programme transverse : Animation, Mutualisation, Formation
- programme OpenDataLocale : Dispositif d'accompagnement des collectivités locales
- programme OpenDataFactory : conception et mise en œuvre de dispositifs techniques favorisant la production de données de qualité et interopérables.

### **II. Adhésion et désignation d'un représentant**

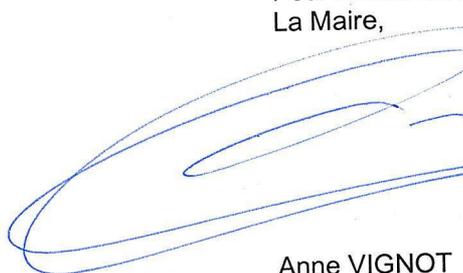
Il est proposé d'adhérer à cette association moyennant une cotisation d'un montant annuel de 300 € et de désigner M. Anthony POULIN, 5<sup>ème</sup> adjoint ; en tant que représentant de la Ville au sein de cette association.

La ligne budgétaire prévue à cet effet sera la ligne de crédit : 011.020.6281.10100.

**A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal :**

- se prononce favorablement sur l'adhésion de la Ville à l'association OpenData France moyennant une cotisation annuelle de 300 €,
- se prononce favorablement sur la désignation de M. Anthony POULIN, 5<sup>ème</sup> adjoint, en tant que représentant de la Ville dans cette association.

Pour extrait conforme,  
La Maire,



Anne VIGNOT

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 55

Contre : 0

Abstention\* : 0

Conseillers intéressés : 0

\*Le sens du vote des élus ne prenant pas part au vote est considéré comme une abstention.